



Pour un repositionnement de l'enseignement de l'éthique et de la déontologie professionnelle dans le cursus universitaire marocain

For a repositioning of the teaching of ethics and professional deontology in the Moroccan university curriculum

EL YOUSFI Hanane

Enseignante chercheur

Ecole des Sciences de l'Information

Laboratoire Média-Information-knowledge- Society (MIKS)

Maroc

hel-yousfi@esi.ac.ma

Date de soumission : 09/07/2021

Date d'acceptation : 29/08/2021

Pour citer cet article :

EL YOUSFI. H (2021): « Pour un repositionnement de l'enseignement de l'éthique et de la déontologie professionnelle dans le cursus universitaire marocain » Revue Internationale du Chercheur « Volume 2 : Numéro 3 » pp : 1501 - 1515

Résumé

En partant d'un constat sur l'absence ou la rareté de modules dédiés à la déontologie professionnelle dans les cursus universitaires marocains, nous avons essayé à travers cet article d'apporter un éclairage théorique sur les concepts, les objectifs, les outils et les enjeux de la déontologie professionnelle dans l'organisation, de positionner l'enseignement des modules sur la déontologie professionnelle dans le cadre de la formation universitaire marocaine et d'expliquer le rôle et la place de la déontologie professionnelle dans trois domaines liés à la gestion de l'information qui sont : l'intelligence économique, la gestion des archives, et le domaine de la digitalisation et de l'intelligence artificielle. Nous avons enfin proposé une approche pédagogique pour l'enseignement de ce module, basée sur notre expérience d'enseignement de ce cours au niveau de la filière des ingénieurs des données et des connaissances et au niveau des masters spécialisés dans les domaines de gestion des documents et des archives et dans le domaine de l'intelligence stratégique et compétitive à l'Ecole des Sciences de l'Information de Rabat.

Mots clés : Ethique ; Déontologie professionnelle ; Gestion de l'information ; Enseignement supérieur ; Organisations

Abstract

Starting from an observation on the absence or scarcity of modules dedicated to professional ethics in the Moroccan university curricula, we tried through this article to bring a theoretical understanding of the concepts, the objectives, the tools and the challenges of professional ethics in the organization, and to implement the teaching of modules on professional ethics within the framework of the Moroccan university training/ education and to also explain the role and the place of professional ethics in three domains related to the management of information which are: economic intelligence, management of archives, and the field of digitalization and artificial intelligence. We finally proposed a pedagogical approach for the teaching of this course based on our experience of teaching this course to data and knowledge engineers and at the level of masters specialized in the fields of records and archives management and in the field of strategic and competitive intelligence at the School of Information Sciences of Rabat.

Key words: Ethics ; Professional deontology ; Information management ; Higher education ; Organization.

Introduction

A l'ère de la pandémie de la covid19, l'homme commence plus que jamais à questionner les valeurs qui dominent le fonctionnement de nos modes de vie et de nos comportements. Dans ce sens la problématique de l'éthique revient de force pour interpeller notre rapport au monde et les dysfonctionnements de toutes les organisations, dans tous les secteurs et à différents niveaux.

Malgré ce constat, la problématique de l'éthique, reste presque totalement absente dans le cursus de l'enseignement supérieur marocain. Dans ce sens peu de contenus ont été développés au niveau des grandes Ecoles et des Universités marocaines, alors qu'un module autour de l'éthique et de la déontologie professionnelle pourrait intéresser les étudiants par sa nouveauté, son utilité pour leur insertion dans la vie professionnelle et par son ouverture sur des thématiques d'une grande actualité telle la thématique de l'environnement et du développement durable, celle de la transformation digitale et des transitions numériques et écologique qui sont parmi les principales transitions du monde d'aujourd'hui.

L'objectif de cet article est d'apporter un éclairage théorique sur les concepts les outils et les enjeux de la déontologie professionnelle dans l'organisation, de positionner l'enseignement de cette problématique dans les Universités marocaines avant d'expliquer le rôle et la place de l'éthique dans trois domaines liés à la gestion de l'information et des connaissances : l'intelligence économique, la gestion des archives, et enfin le champs de la digitalisation et de l'intelligence artificielle. Cet enseignement devrait se baser se sur une approche pédagogique spécifique qui pourrait consolider les apprentissages de l'étudiant sur le plan théorique et sur le plan pratique et l'outiller pour son insertion professionnelle dans l'organisation.

A travers cet article nous visons aussi à ouvrir la voie vers un travail de réflexion sur ce sujet qui est rarement abordé par la littérature académique marocaine ou même professionnelle.

Pour atteindre notre objectif, nous allons nous baser sur la méthode documentaire d'une part et sur notre expérience de conception et d'enseignement de ce cours au niveau de la filière ingénieurs et au niveau de la filière des Masters à l'Ecole des Sciences de l'information de Rabat.

Cet article s'articule autour de trois composantes : un cadrage théorique des concepts et enjeux de l'éthique dans l'organisation, une réflexion sur des contenus à développer pour des cours, liés au management de l'information : l'intelligence économique, la gestion des archives, la

digitalisation et l'intelligence artificielle ; puis une proposition d'une approche pédagogique adéquate à ce type de cours.

1. Cadre théorique et revue de littérature

1.1. Concepts, outils et enjeux de la déontologie professionnelle

1.1.1. Définitions

D'après le dictionnaire Robert, l'éthique est une branche de la philosophie qui s'intéresse au comportement humain et étudie ce qui est moralement bien ou mal, juste ou injuste.

Dans son livre « L'éthique dans l'entreprise », Samuel Mercier reprend la définition de Isaac Henri qui considère que la déontologie professionnelle renvoie à un ensemble de règles dont se dote une profession au travers d'une organisation professionnelle qui devient l'instance d'élaboration, de mise en œuvre, de surveillance et d'application de ces règles, tout en précisant que l'éthique est essentiellement une réflexion individuelle (Mercier, 2014).

Aux Etats Unies, le même terme « Ethics » recouvre les deux notions éthique et déontologie professionnelle, bien que parfois on utilise l'expression « Professional ethics » pour la déontologie professionnelle.

Il est difficile de distinguer les termes « éthique » et déontologie professionnelle, car si l'éthique appartient aux champs de la morale et s'attache à l'individu, on trouve aussi des éthiques professionnelles (ADBS, 2017).

Max Weber distingue deux formes d'éthique : l'éthique de conviction et l'éthique de responsabilité.

Pour lui l'éthique de conviction est une éthique absolue qui impose d'agir dans le respect des valeurs quelques soient les conditions dans lesquelles l'on se trouve l'homme et les conséquences de ses choix ; alors que l'éthique de responsabilité implique que l'on prenne en compte les conséquences de nos actions pour atteindre des fins et arriver à des résultats qui peuvent être en contradiction avec nos intentions (Hottois, 1996).

Cette vision de Max Weber nous montre la complexité du concept de l'éthique et les paradoxes posés par les modalités de son application.

1.1.2. Ethique et Droit

La complexité de cadrer le concept de déontologie professionnelle vient aussi de sa position à la frontière du Droit, du Management et de la Morale.

Selon Y. Medina l'analyse des effets juridiques des chartes est complexe et laisse penser qu'une régulation interne qui tend à se faire juridiquement peut s'avérer contraignante pour ceux qui la conçoivent, pour les salariés et pour le juge qui ne peut l'ignorer (Medina, 2003).

Concernant le lien entre le droit et la déontologie professionnelle nous pouvons souligner que la démarche déontologique n'a pas la valeur juridique de la loi, car cette démarche n'a pas toujours un caractère obligatoire et en plus elle s'applique à une communauté de pratique et non pas à une communauté territoriale.

Cela dit, la démarche déontologique apporte un plus au droit, dans la mesure où elle peut combler un vide juridique, dans ce sens on peut s'appuyer sur une démarche déontologique pour faire avancer le droit, en établissant de nouvelles lois.

La déontologie professionnelle est considérée comme une forme de droit souple.

Les acteurs de la déontologie professionnelle sont : l'Etat, les associations et les syndicats qui opèrent dans différents secteurs.

1.1.3. Outils de la déontologie professionnelle

L'outil de référence de la déontologie professionnelle est le code de déontologie.

Un code de déontologie est constitué par l'ensemble des règles de conduite à respecter au niveau d'une profession.

D'après la littérature et selon la culture de chaque organisation ce code pourrait s'appeler aussi: la charte d'Ethique ou la charte de déontologie.

Les thèmes des codes déontologiques s'inscrivent dans des modèles qui correspondent à la culture et au cadre juridique de chaque pays.

Parmi les grands thèmes que nous retrouvons dans les codes déontologiques des différentes professions, nous pouvons citer les thèmes du respect de l'environnement, des Droits de l'Homme, de la légalité et de la confidentialité des données ainsi que celui de la propriété intellectuelle.

Pour évaluer les codes de déontologie professionnelle, on peut se baser sur plusieurs paramètres à savoir : l'origine de promulgation des codes, les thèmes et valeurs des codes, la longueur et la mise à jour des codes ainsi que les langues de rédaction.

1.1.4 Les enjeux de la déontologie professionnelle au sein de l'organisation

Les enjeux de la déontologie professionnelle dans l'organisation sont multiples. Selon Samuel Mercier ces enjeux relèvent de deux niveaux : répondre aux attentes des parties prenantes et construire un moyen de régulation interne (Mercier, 2014).

Les objectifs d'une démarche déontologique dans l'organisation se traduisent par la gestion des conflits et des modes de communication, l'amélioration de la qualité des produits et des services, le renforcement de l'engagement social et écologique et l'amélioration de l'image de l'organisation.

Parmi les facteurs de développement de l'éthique dans l'organisation nous pouvons citer : la création des agences de notation sociale pour l'évaluation des organisations, le développement des mouvements des ONG, la montée de l'investissement social responsable, le mouvement de moralisation du capitalisme et du respect des Droits de l'Homme.

Les pays d'Amérique du nord et le Japon sont précurseurs dans ce domaine. Ainsi sur le terrain plusieurs organisations ont développé des codes déontologiques dans différents secteurs. (Agroalimentaire, Energie, Automobile, Santé, Bâtiment, Informatique, Assurances). Parmi ces groupes nous pouvons citer les groupes : Danone, Total, Renault, Lagardère, Lafarge, IBM, Axa.

Concernant le Maroc La culture de la déontologie professionnelle est relativement récente par rapport aux autres pays. Seules quelques organisations ont développé et créé des codes déontologiques. Parmi ces organisations nous pouvons citer : la Trésorerie Générale du Royaume du Maroc (TGRM), le Conseil Economique et Social, la Conservation Foncière, la Banque du Maroc et la Banque populaire qui a développé une charte déontologique très détaillée rédigée en langue arabe et en langue française

Concernant les codes déontologiques trois problèmes se posent :

- le problème de l'absence de ces codes au niveau de la majorité des organisations ;
- le problème de l'invisibilité de ces codes qui ne sont pas toujours accessibles ;
- le problème de l'application pratique et réelle de ces codes sur le terrain.

1.1.5. Formation dans le domaine de la déontologie professionnelle au Maroc

D'après Tamnine L. et Atlagh M. les formations à l'éthique restent marginales, et ne préoccupent ni les universités, ni les étudiants ni les entreprises, et pourtant dans un pays comme le Canada les formations à l'éthique professionnelle sont offertes dans les Universités

depuis plus d'une vingtaine d'années et permettent aux étudiants d'avoir une approche transversale pour les sensibiliser aux enjeux de l'éthique dans différents domaines du savoir (Tamine L. et Atlagh M., 2020).

De notre côté et après plusieurs investigations que nous avons menées au niveau des sites de plusieurs institutions d'enseignement supérieur, ou auprès de plusieurs universitaires et étudiants, nous constatons, en accord total, avec ces deux auteurs, qu'au Maroc la question de l'éthique ou de la formation à l'éthique reste quasiment absente des espaces universitaires ou de la culture des organisations. Il est d'une grande rareté de trouver des modules ou des éléments de module dédiés à la déontologie professionnelle. Certains enseignants essaient d'aborder très brièvement cette composante dans le cadre de leurs cours, ce qui ne permet pas aux étudiants d'avoir une vision complète, claire et cohérente de la problématique, mais des fragments dispersés qui passent presque inaperçus et ne laissent aucun impact sur leur formation.

Nous confirmons donc que, ce que Tammine L. et Atlagh M. appellent formation à l'engagement professionnel et au développement des savoir-être et des savoir-devenir (Tamine L. et Atlagh M., 2020), a très peu de place dans les cursus des institutions de formation universitaire marocaines

1.2. Positionnement de l'étude et implications scientifiques

Le problème majeur auquel nous nous sommes confrontée lors de la préparation de cet article, est l'absence presque totale de littérature sur le sujet de l'enseignement de la déontologie professionnelle au Maroc. A L'Ecole des Sciences de l'information (ESI) de Rabat un seul travail de réalisé en 1996 constitue une référence académique sur la déontologie professionnelle des cadres lauréats de cette Ecole et exerçant dans différentes administrations marocaines.

Seuls les codes ou les chartes de certaines organisations ont pu guider d'une façon limitée notre travail d'investigation.

Concernant les pratiques de la déontologie professionnelle dans les organisations au Maroc, nous nous sommes retrouvée aussi devant un vide au niveau de la littérature académique et professionnelle.

Ce vide académique devrait pousser les chercheurs marocains dans tous les domaines à commencer à réfléchir et à se positionner pour construire des assises théoriques solides, qui pourraient accompagner et appuyer la démarche déontologique adaptée à la culture de chaque

organisation, car il est vital que cette démarche puisse se préparer préalablement au niveau des cursus universitaires, à travers l'introduction d'un enseignement, qui pousse les étudiants futurs cadres de l'organisation à s'approprier la déontologie professionnelle avant d'arriver à l'organisation, de sociabiliser les concepts et les enjeux de celle-ci ainsi que les modalités pratiques basées sur les codes de déontologie, ce qui permettrait à l'étudiant de construire un regard critique sur ces codes et leur application sur le terrain pour accompagner le management de l'organisation.

Sur le plan scientifique notre article constitue une approche qui s'inscrit dans le cadre d'un projet de recherche global visant à contribuer à construire un cadre conceptuel stable définissant la déontologie professionnelle et ses enjeux dans l'organisation au niveau des domaines liés à la formation de l'Ecole des Sciences de l'information de Rabat, ce qui offrirait un espace de réflexion pour ouvrir la voie aux modalités de l'introduction de ce cours au niveau de tous les cursus de l'enseignement universitaire marocain, selon la spécificité et les niveaux de formation de chaque institution.

2. La problématique de l'éthique dans la formation des gestionnaires des données et des connaissances

A l'Ecole des Sciences de l'information (ESI) de Rabat, la problématique de l'éthique est traitée dans le cadre des éléments de modules en rapport avec la gestion de l'information au niveau de la filière des ingénieurs et au niveau de la filière des Masters. Notre expérience pour la conception des contenus de ces éléments de modules, la coordination et la prise en charge de l'enseignement de ces cours, nous permet de nous pencher sur trois domaines concernés directement par la problématique de la déontologie professionnelle : celui de l'intelligence économique, celui de la gestion des archives et celui de la digitalisation et de l'intelligence artificielle.

2.1. Domaine de L'intelligence économique

Si nous commençons par la problématique de l'éthique au niveau de l'intelligence économique, c'est parce que souvent ce domaine d'activité constitue pour certains une forme d'espionnage économique et donc d'actions illégales qui renvoient au manque d'éthique entre les organisations (Akli, 2017). Dans ce sens Jacques Breillat souligne que sur le plan méthodologique, il ne semble pas justifié de séparer l'examen de la déontologie de celui de la légalité et que même il peut paraître contradictoire de positionner sur le même plan le respect

de la loi et le respect des règles déontologiques ; mais dans les faits, la question de la légalité ne mérite pas d'être traitée séparément de celle de la déontologie (Jacques Breillat, 2009).

La problématique de l'éthique, dans le domaine de l'intelligence économique et notamment au niveau de la veille stratégique, doit être approchée à travers les thèmes liés à la légalité de la collecte de l'information, à la surveillance de l'environnement de l'organisation, à la vérification des sources, à la confidentialité des données et à l'usage des agents intelligents.

Pour Ludovic François, même si l'intelligence économique serait un outil pour créer de la valeur, l'éthique peut être liée à la finalité des valeurs à condition de respecter le cadre stricte de la légalité et aussi s'inscrire dans une démarche de transparence maximale (François L., 2010).

Au Maroc l'Association marocaine de l'intelligence économique (l'AMIE) qui est la principale association dans le domaine de l'intelligence économique a mis l'éthique au centre de ses préoccupations.

Par ailleurs l'Institut Royal des Etudes Stratégiques (IRES) dont l'une des principales activités est la veille stratégique, a élaboré une charte du chercheur valorisant le travail en équipe, le partage de l'information et l'adoption des valeurs de responsabilité, d'humilité et de confidentialité.

2.2. Domaine de La gestion des archives

La question de l'éthique est centrale dans le domaine de la gestion des archives, dans la mesure où l'archiviste est chargé de la conservation, du traitement et de la diffusion d'une documentation qui peut être au centre de la vie privée et professionnelle du citoyen, mais aussi au centre des enjeux stratégiques de gouvernance, sans oublier la charge patrimoniale de cette documentation.

D'après l'étude de Diane Baillargeon de l'Université de Montréal (Baillargeon, 2005-2006), le code de déontologie adopté par le Conseil National des Archives du Canada, ne peut pas toujours donner des réponses à des problèmes spécifiques, mais seulement offrir un référentiel pour les situations délicates. L'auteur de cette étude montre les limites de ce code qui se traduisent par la difficulté d'application sur le terrain car cette application ne dépend pas seulement de la volonté de l'archiviste, mais de la volonté des institutions et des associations professionnelles (Baillargeon, 2005-2006). Cette étude très intéressante nous rappelle les grandes lignes du code du Conseil National des Archives du Canada qui s'articulent autour du maintien de l'intégrité des archives, du respect du contexte historique, juridique et administratif

de ces documents ainsi que de la préservation de leur authenticité. A ces points s'ajoutent le la charge d'assurer la communicabilité des documents en faisant la différence entre le droit de consulter et celui de publier. L'archiviste doit être aussi en mesure de justifier les modalités de traitement des archives et trouver l'équilibre entre le droit de savoir et le respect de la vie privée, et renouveler ses compétences professionnelles en partageant son expérience avec ses collègues pour assurer la conservation et l'exploitation du patrimoine (Baillargeon, 2005-2006).

Un regard critique sur toutes ces règles nous montre à quel point il est complexe et difficile d'appliquer toutes ces règles si l'archiviste n'est pas outillé par des formations académiques dans le domaine de l'éthique et de la déontologie professionnelle. Au Maroc bien que la culture académique et organisationnelle de la déontologie professionnelle est rarement présente, nous ne pouvons nier que durant les dernières années de grands efforts commencent à voir le jour, avec la création de la loi sur les archives par le biais de cette grande institution qui est « Archives du Maroc », ainsi que la mise en place de la Commission Nationale de contrôle de la protection des Données à caractère Personnel (CNDP). Ces deux instances doivent s'associer pour créer une synergie autour de la problématique de l'éthique. Mais il est force de constater que les réticences individuelles et collectives, restent très fortes pour l'élaboration des codes de déontologie qui sont des vrais outils de travail au service du changement de la culture des organisations. Par ailleurs il faut mobiliser toutes les volontés pour lutter contre deux problèmes majeurs liés à la destruction de certaines archives et le manque d'accessibilité à d'autres.

Dans ce sens il faut saluer tous les archivistes qui se battent pour assainir l'environnement du travail dans le domaine des archives et instaurer une culture citoyenne, qui pourrait gérer les situations de crise ou de risque, étant donné le caractère très sensible de ces documents.

Dans cette perspective les principes de la gestion des archives doivent se baser sur le respect de la confidentialité des données et de la propriété intellectuelle d'une part, et la préservation de l'authenticité des documents, leur intégrité et la traçabilité des données, d'autre part. Toutes ces démarches doivent être appuyées par des stratégies qui visent à inciter les organisations à développer une culture de l'éthique et à créer des référentiels ou des codes et à veiller à leur application pour réduire le coût de contrôle et de suivi. Enfin il nous paraît très important de créer des espaces de régulation des modes de numérisation qui posent des problématiques d'ordre éthique et juridique, qui pourraient faire l'objet d'un article à part.

2.3. Domaine de La digitalisation et de l'intelligence artificielle

La digitalisation a pris une ampleur exceptionnelle avec la pandémie de la Covid19, dont les contraintes ont fait avancer les mécanismes de production et d'usage des services numériques et les processus de gestion et de gouvernance dans les organisations.

En effet, on commence même à parler de « l'homme digitalisé ». De la numérisation des services des organisations étatiques et privées nous passons à la numérisation des services éducatifs et des produits info-culturels en faisant usage de plus en plus de la « délocalisation » de ces services.

Tous ces chantiers nous ont fait avancer d'une façon exponentielle pour installer de nouveaux mécanismes, préparer les infrastructures, former les compétences et surtout faire accepter le changement, sans qu'il y ait un virage numérique, standardisant toutes les pratiques de l'homme et automatisant les comportements ce qui pourrait conduire à ce que certains penseurs appelleraient la dictature du numérique.

En effet toutes ces transitions au-delà de leur grande utilité, et les facilités qu'ils nous offrent pour conduire une gestion plus rapide, plus souple et plus économique au niveau de l'organisation doivent être pensées en fonction des environnements socio- économique et socio culturels de chaque organisation, de chaque culture, et de chaque niveau de de développement technologique de chaque pays.

Dans ce sens les jeunes étudiants que nous formons doivent être dans l'agilité numérique, pour répondre aux besoins et aux spécificités de chaque organisation notamment avec une prise de conscience des problèmes éthiques posés par la digitalisation à « grande vitesse » au niveau de la collecte et de l'usage de l'information numérique notamment sur les réseaux sociaux.

Ce type de formation doit outiller les étudiants pour respecter les règles d'éthique dans leur travail pour collecter, gérer la diffuser l'information et les données dans la légalité et éviter des situations de conflit ou des sanctions.

Ces futurs gestionnaires pourraient cadrer la gestion des espaces numériques dans l'organisation, éviter des situation de non droit et sensibiliser les usagers à la culture du numérique et du changement, tout en prenant en considération la spécificité de chaque environnement, de chaque communauté de pratique et de confronter les difficultés liées au niveau socio- économique, à l'urbanisation, à la ruralité, à l'âge, au niveau d'instruction et au degré de résistance au changement de chaque individu ou communauté.

Dans ce sens plusieurs exemples ou modèles peuvent être proposés pour assurer une transition convaincante, souple et accompagnées par des acteurs de la société civile.

Les problèmes de la digitalisation nous conduisent à évoquer brièvement le rôle de l'intelligence artificielle dans la mise en place des solutions pour faciliter et accélérer le processus de la digitalisation. En effet l'intelligence artificielle consiste à mettre en œuvre un nombre de techniques permettant aux machines d'imiter une forme d'intelligence réelle. Cette intelligence est de plus en plus implémentée dans divers domaines d'application.

L'apparition de certaines technologies liées à tous les secteurs d'activité soulève aujourd'hui des problématiques éthiques liées entre autres à l'utilisation des armes latérales, la gestion des villes intelligentes, la sécurité des données notamment sur les réseaux sociaux, les voitures autonomes et les problèmes de l'environnement.

Pour Amal El Fallah Seghrouchni, spécialiste internationale de l'Intelligence Artificielle et membre de la commission Mondiale d'Ethique des connaissances scientifiques et des Technologies de L'Unesco, les dérives de l'intelligence artificielle, peuvent avoir un impact négatif sur la sécurité, la confidentialité et la protection des données des citoyens, si on ne met pas en place un cadre éthique et juridique qui devrait répondre à des questions liées au partage des données privées, à l'usage des voitures autonomes et aux problèmes liés à la prise de décisions sur la base d'algorithmes notamment dans le domaine du recrutement des ressources humaines (EL Fallah, 1919).

L'éthique a donc pour rôle de réfléchir sur toutes ces problématiques et d'essayer de les cadrer. Ce rôle impose des responsabilités morales individuelles et collectives.

3. Approche pédagogique

Sur le plan pédagogique les étudiants doivent d'abord être outillés sur le plan conceptuel pour comprendre les concepts et les enjeux de la déontologie professionnelle dans l'organisation.

Dans une deuxième phase et pour illustrer les différentes problématiques liées aux domaines que nous avons présentés, nous pouvons faire travailler les étudiants sur des codes déontologiques en France et au Maroc. Pour le cas français, nous avons les codes élaborés par le syndicat français de l'intelligence économique (SynFIE), l'association française pour la promotion de l'intelligence économique et concurrentielle (SCIP) et la Fédération professionnelle de l'intelligence économique (FÉPIE). Les chartes du ((SynFIE) et de la (FÉPIE) sont basées sur la légalité des données, la sécurité de la nation et la compétence professionnelle.

Pour le Maroc nous pouvons présenter et analyser avec les étudiants la Charte « Iltizam » de la Trésorerie Générale du Royaume du Maroc (TGRM).

Par ailleurs pour le Maroc, nous pouvons présenter aux étudiants les codes élaborés par - L'Institut Royal des Etudes stratégiques (IRES) ; l'Association Marocaine de l'Intelligence Economique (l'AMIE) et la Confédération Générale des Entreprises du Maroc (CGEM).

En fin nous pouvons examiner avec les étudiants la charte d'éthique de la Banque populaire, qui est une charte bilingue, détaillée et bien structurée. Les étudiants pourraient aussi travailler sur l'élaboration de codes déontologiques dans des domaines ou des secteurs qui les intéressent.

Sur le plan pédagogique, des séances de cours théorique, peuvent être mixées à des séances de travaux pratiques ; des exposés des étudiants peuvent aussi enrichir le cours et motiver les étudiants.

Conclusion

Pour la préparation de cet article nous nous sommes confrontée à l'absence de références sur notre sujet, cette difficulté nous a poussée à se baser sur notre expérience académique (théorique et pratique) en termes de conception et d'enseignement du cours d'éthique et de déontologie professionnelle aux deux filières des ingénieurs et des masters à l'Ecole des Sciences de l'Information de Rabat.

Nous avons pu apporter un éclairage théorique et pratique sur notre sujet et soulever des questionnements pour proposer des champs d'intervention sur la déontologie professionnelle, liés au domaine de formation des gestionnaires des connaissances et des données qui est celui de l'Ecole des Sciences de l'Information de Rabat.

Notre approche pourrait ouvrir un champ de réflexion sur les possibilités d'enseignement de la déontologie professionnelle dans d'autres domaines.

Cet article ne constitue donc qu'une première approche de notre projet de recherche sur la déontologie professionnelle au Maroc. Pour compléter notre travail, nous envisageons de mener une enquête auprès des décideurs au sein de certaines organisations, et auprès des étudiants qui ont suivi cet élément de module à l'ESI de Rabat, pour faire un état des lieux des pratiques déontologiques et identifier les attentes de ces décideurs d'une part, et pour voir l'impact du cours sur l'exercice des pratiques déontologiques des lauréats dans différents secteurs d'activité d'autre part. Cette démarche nous permettra aussi de créer un pont entre le milieu académique



et l'entreprise et de définir comment la formation universitaire pourrait répondre aux besoins de l'organisation en matière de déontologie professionnelle.

BIBLIOGRAPHIE

Akli Z. (2017). La question d'éthique dans les pratiques de l'intelligence économique. Colloque international : La transformation numérique des entreprises & les prédictifs sur Big Data. Disponible sur : <http://dspace.univ-msila.dz:8080/xmlui/handle/123456789/10353> (Consulté le 25.8.2021)

Baillargeon, D. (2005-2006). La déontologie du métier d'archiviste. Archives, volume 37 numéro 1

Breillat, J.J. (2009). L'intelligence économique à l'épreuve de la déontologie.

Disponible sur <http://jacques.breillat.fr/concepts/intelligenceeconomie-deontologie> (consulté 31.7.2021)

EL Fallah, A. (2019). L'intelligence artificielle peut contribuer à rétablir des injustices entre les genres. Revue Tel Quel, numéro 873

François, L. (2010). La question d'éthique dans la pratique de l'intelligence économique Disponible sur : <https://www.cairn.info/revue-securite-et-strategie-2010-HS1-page-43.htm> (consulté le 20.6.2021)

Hottois, G. (1996). Ethique de la responsabilité et éthique de la conviction. Laval théologique et philosophique, volume 52 numéro 2

Medina, Y. (2003). La déontologie ce qui va changer dans l'entreprise, Paris, Edition de l'organisation.

Mercier, S. (2014). L'éthique dans les entreprises, Paris, Edition La Découverte.

La responsabilité juridique des professionnels de l'information et de la documentation et les codes de déontologie (2007). Journée d'étude Isidora-ADBS

Tamnine L. et M. Atlagh M., (2021). Ethiques et GRH - interdépendance et réciprocité : un zoom sur les spécificités des administrations publiques. Revue Internationale des Sciences de la Gestion, volume 3 numéro 4